
Vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C

Cette feuille de renseignements est publiée à titre d'information seulement. Elle ne remplace en aucun cas les conseils, diagnostics et traitements médicaux. Consultez toujours un professionnel de la santé quand votre état de santé vous préoccupe ou avant d'apporter des changements à votre alimentation, mode de vie ou traitement.

Comment protéger les enfants de la méningococcie invasive?

Les vaccins – administrés en injection ou autre – sont le meilleur moyen de protéger les enfants de certaines infections très graves. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande vivement l'immunisation systématique.

Le vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C protège les enfants contre différentes maladies causées par cet agent responsable de la méningococcie invasive et ses complications.

Qu'est-ce que la méningococcie invasive ?

La méningococcie invasive est une maladie grave causée par une souche particulière de bactérie appelée *Neisseria meningitidis*. Il existe plusieurs souches (sérogroupe) de cette bactérie, dont les plus courantes sont les A, B, C, W-135 et Y.

La méningococcie invasive afflige souvent des personnes de tout âge pourtant en bonne santé, ces dernières devenant rapidement très malades. Elle peut entraîner des infections graves du sang (septicémie) et des membranes qui recouvrent le cerveau et la moelle épinière (méningite).

Comment attrape-t-on cette maladie?

La bactérie responsable de la méningococcie invasive vit parfois naturellement dans l'organisme, en particulier sur la paroi arrière du nez et de la gorge, sans que l'on ne ressente de symptômes. Jusqu'à 10 p. 100 des membres de la population peuvent en devenir porteurs à tout

moment mais elle reste inactive chez la plupart d'entre eux. Elle se transmet par les gouttelettes de salive projetées dans l'air lorsque l'on tousse ou éternue. Elle se propage aussi lorsque l'on porte à sa bouche des articles infectés par la salive d'une autre personne, par exemple une paille, une bouteille de boisson, une cigarette, une brosse à dents ou un rouge à lèvres.

Qu'est-ce que la souche C?

La souche C est une souche particulière de la bactérie responsable de la méningococcie invasive qui peut entraîner des complications graves et à long terme, voire la mort. Chez les personnes infectées, elle peut causer des cicatrices cutanées, la surdité et des problèmes rénaux et peut nécessiter une amputation.

Pourquoi importe-t-il d'administrer un vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C?

La bactérie de la souche C est pratiquement à elle seule responsable des foyers localisés et des épidémies de méningococcie invasive dans les écoles et collectivités. En Ontario, on a recensé de nombreux cas de méningococcie invasive attribuable à cette bactérie chez les adolescents et les jeunes adultes.

Le vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C offre une protection de longue durée contre cette maladie.

Ce vaccin protège-t-il contre les autres souches de la bactérie?

Ce vaccin ne protège que contre la méningococcie invasive attribuable au méningocoque de la souche C, la *Neisseria meningitidis*. Il ne protège pas contre la maladie lorsqu'elle est causée par d'autres souches de cette bactérie, ni par d'autres microorganismes entraînant une méningite (infection des membranes qui recouvrent le cerveau et la moelle épinière) ou de la septicémie (infection du sang).

Le vaccin est-il efficace?

Au Royaume-Uni, le vaccin conjugué qui avait servi à immuniser des enfants âgés entre 1 et 17 ans s'est avéré efficace de 87 à 100 p. 100 du temps. Comme suite à un programme d'immunisation à grande échelle, le nombre de décès causés par la méningococcie invasive de souche C chez les personnes âgées de moins de 20 ans a chuté de 91 p. 100.

Qui est admissible au vaccin gratuit?

Les personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne atteinte de la méningococcie invasive de souche C sont les plus vulnérables aux infections. Elles peuvent déjà recevoir le vaccin conjugué gratuitement.

De plus, les enfants d'un an nés le 1^{er} septembre 2003 ou après peuvent être immunisés contre cette maladie dans le cadre de leur programme d'immunisation.

À compter du 1^{er} janvier 2005, les enfants âgés de 12 ans (habituellement en 7^e année) et les jeunes de 15 à 19 ans pourront obtenir le vaccin gratuitement. Il en ira de même des personnes atteintes de troubles médicaux (asplénie fonctionnelle ou anatomique, ou déficit en complément, properdine ou facteur D) qui les rendent plus vulnérables à la maladie.

Le vaccin a-t-il des effets secondaires?

La plupart des réactions ont tendance à être bénignes et peuvent inclure une douleur, des

rougeurs, des démangeaisons ou une éruption au point d'injection. Citons au nombre des autres effets secondaires les maux de tête, les étourdissements et les nausées.

Les réactions graves au vaccin sont très rares.

Signalez tout effet secondaire ou réaction grave au vaccin à votre médecin ou infirmière praticienne ou à votre bureau de santé publique local.

Vous devriez toujours discuter des avantages et des risques liés à tout vaccin avec votre médecin ou infirmière praticienne ou un intervenant de votre bureau de santé publique local.

Qui ne doit pas recevoir ce vaccin?

Les personnes allergiques au vaccin ou à tout composant de ce vaccin, ainsi que celles ayant eu auparavant une réaction anaphylactique à la suite de son administration, ne devraient pas se faire vacciner.

L'innocuité du vaccin durant la grossesse n'a pas été documentée.

Quand devrais-je appeler mon médecin ou l'infirmière praticienne?

Appelez votre médecin ou infirmière praticienne ou rendez-vous à l'urgence de l'hôpital le plus proche si votre enfant présente l'un des symptômes suivants dans les trois jours suivant la vaccination :

- urticaire
- enflure de la bouche et de la gorge
- difficulté à respirer, enrrouement ou respiration sifflante
- température élevée (plus de 40° C ou 104° F)
- convulsions ou crises d'épilepsie
- toute autre réaction grave au vaccin.

À qui devrais-je adresser mes questions?

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre médecin ou infirmière

praticienne ou appelez votre bureau de santé publique local.

Comment consigner les vaccins de mon enfant?

Quand votre enfant reçoit un vaccin, peu importe lequel, assurez-vous que son dossier d'immunisation personnel (appelé parfois « carte jaune ») est mis à jour. Gardez-le dans un endroit sûr! Il se peut que la garderie ou l'école où vous inscrirez votre enfant vous le réclame.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements sur les services et les ressources de santé :

www.health.gov.on.ca/indexf.html

Pour obtenir des conseils et des renseignements pratiques :

www.SanteOntario.com

Ligne INFO : 1 877 234-4343, sans frais en Ontario

ATS : 1 800 387-5559

Télesanté Ontario : 1 866 797-0000

ATS : 1 866 797-0007

English version available at :

1-877-234-4343

TTY: 1-800-387-5559

Web: www.HealthyOntario.com